

Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : Demande d'un plan de résorption de la précarité dans la FP et demande d'audience

Monsieur le Premier Ministre,

En application de la loi du 12 mars 2012 sur la résorption de la précarité dans les trois Fonctions Publiques, vos ministres concernés ont organisé des concours réservés dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils ont fonctionné à front renversé, maintenant dans un redoublement interminable les précaires pourtant éligibles à ces concours plutôt que de titulariser des personnels dévoués, compétents et aguerris : tout cela est un crève-cœur pour ceux qui croient encore que la loi républicaine protège les citoyens et les travailleurs.

Devant cette situation que je n'hésite pas à qualifier de scandaleuse parce que frauduleuse (*cf* pièce jointe), le secrétariat du SNCA e.i.L. Convergence m'a mandatée pour vous demander, puisque vos ministres répugnent tant à faire appliquer une loi pourtant votée par une représentation nationale quasi unanime, de promouvoir un plan de résorption de la précarité dans les trois fonctions publiques, en prenant exemple, le cas échéant, sur le modèle de la loi SAPIN, qui, déjà ministre dans le gouvernement JOSPIN, avait eu l'heureuse initiative d'un train de mesures pour mettre sinon un terme, du moins un large bémol à cette insupportable précarité, il y a plus de dix ans.

Certes, d'actuels collègues de Monsieur Michel SAPIN se sont gaussés de ce qu'il avait fait alors. Mais, comparée à l'action de Michel SAPIN, celle des ministres, aujourd'hui concernés, est parfaitement inique.

C'est pourquoi, en particulier sur la mise en œuvre de la loi du 12 mars 2013 par le ministère de l'Education Nationale, je vous demande, outre d'établir ce plan de résorption de la précarité, d'avoir l'obligeance, de **recevoir** ou de **faire recevoir** par vos services, le SNCA e.i.L. Convergence.

Cette lettre sera publiée sur le site du SNCA e.i.L. Convergence, nonobstant tout le respect républicain que je vous dois et que je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, d'agréer.

Paris le 6 juin 2013

Françoise Roche
Secrétaire générale